

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE - PARTICIPANTS

MISE A JOUR AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

### I - INSCRIPTIONS

#### Université de Lorraine

Siège social : 34 Cours Léopold BP 25233, 54052

Numéro de TVA intracommunautaire : FR24 130 015 506

SIRET 130 015 506 00012

Représentant légal : M. Pierre Mutzenhardt, President

#### 1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un participant (le « Participant ») à un congrès (« l'Événement ») organisé par l'Université de Lorraine et dont la gestion des inscriptions a été confiée à Insight Outside.

1.2. Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet ou le formulaire d'inscription de l'Événement (ci-après le « Site ») : <https://scienceandyou2021.insight-outside.fr>

1.3. Le fait de s'inscrire à un Événement en ligne, implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.

1.4. L'Université de Lorraine se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

#### 2. INSCRIPTION - CONTRAT

2.1. L'inscription à l'Événement se fait en complétant le bulletin directement en ligne sur le site ou le formulaire de l'Événement.

2.2. Paiement de l'inscription : le règlement intégral des frais d'inscription doit être effectué à l'inscription, auprès d'INSIGHT OUTSIDE, comptant, sans escompte. Pour tout paiement par virement ou par chèque bancaire, ou pour tout Bon de commande adressé, le Participant dispose d'un délai de 7 jours calendaires après son inscription pour faire parvenir son règlement à INSIGHT OUTSIDE. En cas de non réception de son paiement ou bon de commande dans les délais fixés, Insight Outside se réserve le droit d'annuler l'inscription du Participant.

2.3. Une fois l'inscription reçue par INSIGHT OUTSIDE et le paiement effectué, INSIGHT OUTSIDE adressera au Participant un récapitulatif valant validation de sa commande et de son inscription à l'Événement choisi (la « Confirmation de commande »).

Si INSIGHT OUTSIDE n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'inscription du Participant (notamment en raison d'une demande trop tardive ou d'un problème de disponibilité), INSIGHT OUTSIDE en informera le Participant et lui remboursera le prix de l'inscription sous 7 jours par virement sur son compte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par virement ou chèque, ou par carte bancaire si le prix de l'inscription a été payé par le Participant par carte bancaire.

2.4. Le contrat est considéré comme définitivement conclu à l'envoi, par INSIGHT OUTSIDE, de la Confirmation de commande, sous réserve du bon encaissement du règlement.

2.5. Le participant dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter de la Confirmation de commande, sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation 14 jours calendaires avant le début de l'Événement. Le Participant qui souhaite user de ce droit de

rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en renvoyant le formulaire type joint en fin des présentes conditions générales de vente par e-mail à l'adresse : [science&you2021@insight-outside.fr](mailto:science&you2021@insight-outside.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : INSIGHT OUTSIDE - Service Inscriptions - 26 avenue Jean Kuntzmann, 38330 Montbonnot, France. Le prix de l'inscription lui sera alors remboursé, s'il avait été encaissé, dans un délai maximal de 14 jours.

### 3. TARIFS - RÈGLEMENT

3.1. Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modifications par l'Université de Lorraine. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le site ou le formulaire au moment de l'inscription ou dans le dossier papier d'inscription reçu par le Participant).

Ils incluent l'ensemble des prestations décrites dans la plaquette du dossier d'inscription papier ou, en ligne, sur le site ou le formulaire, pour le tarif correspondant.

3.2. Sous réserve de ce qui est dit à l'article 3.3 pour les inscriptions effectuées moins de 14 jours ouvrés avant l'Événement, le règlement dû au moment de l'inscription peut s'effectuer :

- **Par chèque** libellé à l'ordre d'INSIGHT OUTSIDE et adressé à l'adresse suivante : INSIGHT OUTSIDE - Service Inscriptions - 26 avenue Jean Kuntzmann, 38330 Montbonnot, France. Le participant doit indiquer au verso du chèque les éléments suivants : nom, numéro du dossier, nom de l'événement. Le chèque doit parvenir à INSIGHT OUTSIDE dans les 7 jours ouvrés suivant la demande de l'inscription et il appartient donc à l'expéditeur de prendre toutes les précautions pour respecter ce délai. À défaut de recevoir le chèque dans le délai voulu, INSIGHT OUTSIDE se réserve le droit de ne pas prendre en compte l'inscription et de renvoyer à l'expéditeur le chèque reçu ;

- **Par virement** au compte bancaire suivant :

CREDIT COOPERATIF

Code banque : 42559 - Code guichet : 10000 - Numéro de compte : 08001897081 - Clé RIB: 59

International Bank Account Number (IBAN): FR76 4255 9100 0008 0018 9708 159

Swift Code / BIC : CCOPFRPPXXX

Titulaire du compte :

INSIGHT OUTSIDE - Crédit Coopératif

26, rue Gustave Eiffel - 38000 Grenoble, France

Le participant doit préciser dans l'intitulé du virement les éléments suivants : nom, numéro du dossier, nom de l'événement. Le virement doit parvenir sur le compte d'INSIGHT OUTSIDE dans les 7 jours ouvrés de la réception par INSIGHT OUTSIDE de l'inscription. À défaut, INSIGHT OUTSIDE se réserve le droit de ne pas prendre en compte l'inscription et de rembourser au Participant le montant du virement.

- **Par carte de crédit** en ligne sur le site :

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux CARTE BLEUE/VISA et MASTERCARD. INSIGHT OUTSIDE pourra être amenée à demander au participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire.

Le système de paiement d'INSIGHT OUTSIDE a été confié à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS).

- Un seul mode de paiement est autorisé par inscription.

3.3. Le règlement par chèque n'est possible que si le chèque est émis par une banque domiciliée en France, et uniquement pour les inscriptions reçues par INSIGHT OUTSIDE au plus tard 14 jours calendaires avant la date de l'Événement. Les inscriptions reçues par INSIGHT OUTSIDE moins de 14 jours avant la date du Événement ne sont payables que par carte bancaire ou par virement, le virement devant dans ce cas être effectué le jour de la commande.

3.4. Une fois réglé, le prix ne peut faire l'objet d'un remboursement que dans les cas prévus aux articles 2.5 et 5 des présentes.

### 4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription auprès d'INSIGHT OUTSIDE, implique l'acceptation des conditions suivantes :

4.1. Chaque inscription est valable uniquement pour l'Événement mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre Événement.

4.2. Le Participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site de l'Événement ou recevra son badge en format électronique quelques jours avant l'évènement. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'Événement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer une vérification d'identité pendant l'Événement afin de s'assurer que celle-ci correspond à l'identité du porteur du badge.

4.3. Le Participant s'engage à respecter le règlement affiché à l'intérieur du site de l'Événement. L'Université de Lorraine se réserve le droit de refuser la participation à l'Événement de toute personne ne respectant pas cet engagement.

## 5. MODIFICATIONS - ANNULATIONS

5.1. Dans le cas où, le délai de rétractation susvisé étant expiré, le Participant souhaiterait annuler sa participation, il devra en prévenir INSIGHT OUTSIDE au moins 10 jours ouvrés avant l'Événement par e-mail ou courrier.

Dans ce cas, INSIGHT OUTSIDE remboursera le participant selon les conditions d'annulation ci-dessous et figurant sur le Site ou le formulaire d'inscription.

- Si vous avez souscrit une assurance, vous serez remboursé selon les modalités de votre assurance (cf. CGV assurance)
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance :
  - Avant le 1er Août 2021 : remboursement de vos frais d'inscription avec une retenue de 30€ de frais administratifs
  - Entre le 2 Août 2021 et le 1er Octobre 2021 : Remboursement de 50% des frais d'inscription réglés et une retenue de 30€ de frais administratifs
  - Après le 1er octobre 2021, aucun remboursement des frais d'inscription

5.2. En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, l'Université de Lorraine se réserve le droit de modifier le programme de l'Événement.

5.3. Si l'Université de Lorraine se voit contrainte d'annuler l'Événement, il s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.

5.4. La responsabilité de l'Université de Lorraine pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'Événement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, tels que : attentat ou acte de terrorisme, guerre civile, émeutes, épidémie, état d'urgence, catastrophe naturelle.

5.5 Situation sanitaire Covid-19 : au cas où l'évènement aurait lieu partiellement ou totalement en ligne pour des raisons sanitaires, les tarifs seront inchangés. Il sera alors proposé la possibilité d'intervenir et/ou de suivre les sessions en visioconférence, pour les personnes inscrites mais non présentes physiquement sur place. Un lien individuel sera alors communiqué par l'équipe d'organisation quelques jours avant le colloque.

## 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - DROIT À L'IMAGE

6.1. Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors de l'Événement sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations », « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété

Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'Événement.

6.2. Le Participant est informé de ce que l'Université de Lorraine ne pourrait être amenée à réaliser des prises de vue et/ou des films dans le cadre de l'Événement. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise l'Université de Lorraine à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Événement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Événement.

6.3. Les propos tenus par les intervenants lors de l'Événement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants, notamment en matière médicale. L'Université de Lorraine ne sera pas responsable, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte, causés par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Événement.

## **7. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

### **7.1. Données à caractère personnel**

L'Université de Lorraine pratique une politique de Protection des Données à Caractère Personnel dont les caractéristiques sont explicitées sur le Site ou le formulaire d'inscription.

### **7.2. Gestion des cookies**

Lors d'une visite sur le Site ou le formulaire d'inscription, des cookies ou témoins de connexion sont susceptibles d'être installés dans votre terminal Utilisateur.

## **Formulaire type de rétractation**

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

- commandé le \_\_\_\_\_ [date de la commande à compléter par le Participant] /
- reçu le \_\_\_\_\_ [date de réception du produit à compléter par le Participant]
- référence de la commande : commande n° \_\_\_\_\_ [référence à compléter par le Participant]

Nom du/des consommateur(s) : \_\_\_\_\_ [nom à compléter] Adresse du/des consommateur(s) :  
\_\_\_\_\_ [adresse à compléter]

Date : \_\_\_\_\_ [date à compléter par le Participant]

Signature du/des\* consommateurs(s) – uniquement en cas d'envoi du présent formulaire par voie postale :

## **DIVERS**

1. Les présentes conditions sont régies par la loi française.
2. Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.
3. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.